



Travaux d'asphaltage sur le boulevard de l'Humanité (N266) et l'avenue W.A. Mozart à partir du 2 septembre

Chère riveraine, cher riverain,

L'Agence des Routes et de la Circulation (Agentschap Wegen en Verkeer), le gestionnaire flamand des autoroutes, voiries régionales et des pistes cyclables, effectue – sous réserve de l'obtention des autorisations nécessaires – des **travaux d'asphaltage sur le boulevard de l'Humanité (N266) et l'avenue W.A. Mozart à partir du lundi 2 septembre**. Ce courrier vous informe des travaux prévus.

Où et quand travaillons-nous ?

Les travaux d'asphaltage se déroulent dans **quatre zones**. Chaque zone a son propre planning et, à certains moments, des travaux concerneront plusieurs zones en même temps.

- **Zone 1** : rond-point de l'avenue W.A. Mozart (lundi 2 septembre – vendredi 6 septembre)
- **Zone 2** : boulevard de l'Humanité en direction de Ruisbroek (jeudi 5 septembre – vendredi 6 septembre et dans la nuit du vendredi 13 au samedi 14 septembre)
- **Zone 3** : entre le rond-point de l'avenue W.A. Mozart et le carrefour avec le boulevard de l'Humanité (vendredi 6 septembre (19h) – lundi 9 septembre (6h))
- **Zone 4** : boulevard de l'Humanité en direction de Bruxelles/Anderlecht (lundi 9 septembre – jeudi 12 septembre et dans la nuit du jeudi 12 septembre au vendredi 13 septembre)



Le planning peut changer selon les conditions météorologiques et l'évolution du chantier.



Vous pouvez également consulter cette carte sur wegenenverkeer.be/N266-drogenbos

Perturbations pendant les travaux

Pour chaque zone, les travaux s'accompagnent de perturbations spécifiques.



Zone 1 :



- Le rond-point au bout de l'avenue W.A. Mozart est complètement fermé du lundi 2 septembre jusqu'au vendredi 6 septembre inclus.
- La circulation de et vers Renault reste possible via l'accès juste avant le rond-point.
- Les autres **entreprises de l'avenue W.A. Mozart restent accessibles** pendant les travaux au niveau du rond-point.

Zone 2 :

- La circulation des voitures et des poids lourds vers Ruisbroek est déviée via l'E19 du jeudi 5 septembre au samedi 14 septembre inclus. En direction de Bruxelles, la circulation se fait le long de la zone de chantier sur le boulevard de l'Humanité.
- L'**avenue W.A. Mozart reste accessible, sauf durant le week-end du 6 au 9 septembre** (voir perturbations en zone 3).
- Lors du broyage du revêtement de la route et durant la pose des sous-couches d'asphalte, les entreprises adjacentes seront à chaque fois inaccessibles durant une période donnée. L'entrepreneur mettra tout en œuvre pour limiter au maximum ces périodes d'inaccessibilité.



- Dans la nuit du vendredi 13 au samedi 14 septembre, la couche supérieure d'asphalte sera appliquée sur toute la zone afin de limiter les perturbations pour les commerces adjacents.

Zone 3 :

- Dans la journée du vendredi 6 septembre, des perturbations sont prévues dans l'avenue W.A. Mozart en raison du broyage du revêtement de la route, mais les entreprises restent accessibles.
- L'avenue W.A. Mozart est complètement fermée du vendredi 6 septembre en soirée (à partir de 19h) jusqu'au lundi 9 septembre au matin (6h).
- Durant ce week-end, **voitures et poids lourds ne pourront pas accéder** aux entreprises de **l'avenue W.A. Mozart**.

Zone 4 :

- La circulation des voitures et des poids lourds vers Ruisbroek est déviée via l'E19. En direction de Bruxelles, la circulation se fait le long de la zone de chantier sur le boulevard de l'Humanité.
- **L'accès à la rue du Lieutenant Lotin est fermé mais les entreprises restent accessibles via la rue Bollinckx.** Provisoirement, la circulation en double sens y est autorisée.
- Lors du broyage du revêtement de la route et durant la pose des sous-couches d'asphalte, les entreprises adjacentes seront à chaque fois inaccessibles durant une période donnée. L'entrepreneur mettra tout en œuvre pour limiter au maximum ces périodes d'inaccessibilité.
- Dans la nuit du jeudi 12 au vendredi 13 septembre, la couche supérieure d'asphalte sera appliquée sur toute la zone afin de limiter les perturbations pour les commerces adjacents.

Vous pouvez télécharger une **fiche des perturbations** (en néerlandais) sur le site Internet du projet. Cette fiche contient toutes les **informations par zone** et vous permet de visualiser les **perturbations sur une carte**. Vous pouvez partager cette fiche avec vos clients, fournisseurs ou employés pour les informer de la situation du trafic et de l'accessibilité de votre entreprise pendant les travaux.

Cordialement,

Anne-Séverine Poupeleer

Cheffe de département Brabant flamand

Vous avez encore des questions ?



wegenverkeer.be/N266-drogenbos (site Internet en néerlandais)



bereikbaar-vlbr@wegenverkeer.be